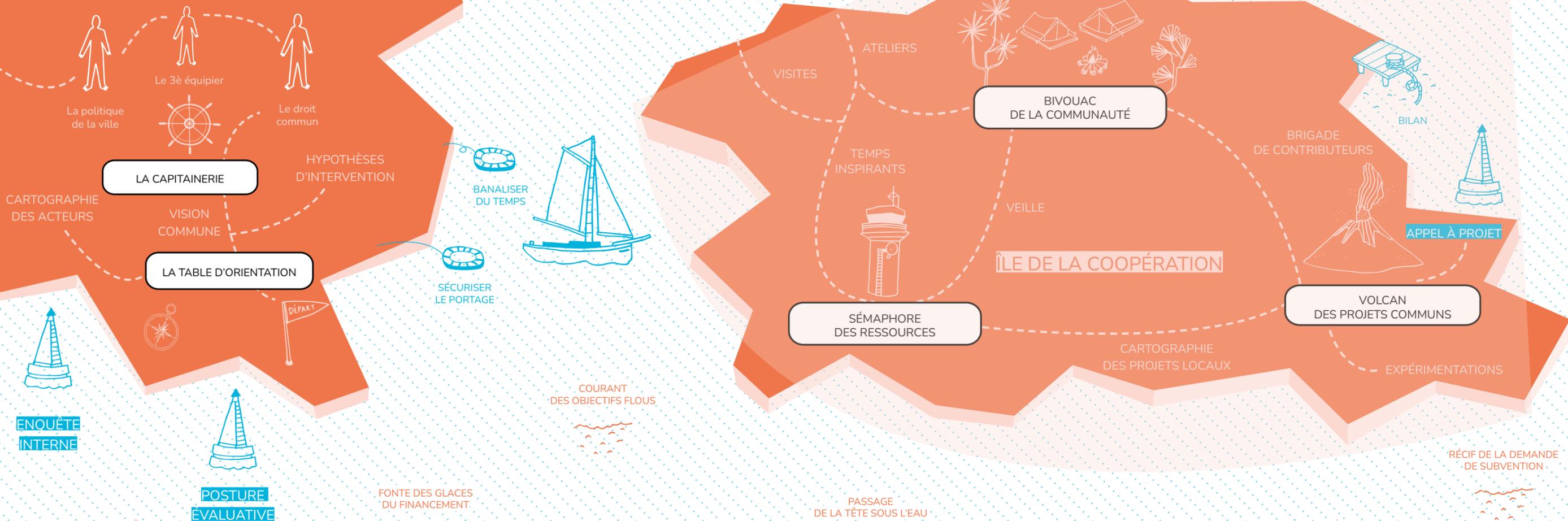


L'ODYSSÉE DE LA COOPÉRATION

POLITIQUE DE LA VILLE ET DROIT COMMUN

Après quelques mois à explorer le territoire de la coopération politique de la ville-droit commun, nous avons tenté de cartographier la méthodologie appropriée pour mener un projet de coopération au sein d'une collectivité. Cette carte topo-méthodo invite à dessiner un itinéraire propre à chaque projet, se référer aux balises pour guider la réflexion, et visiter les incontournables de la coopération. Pas d'itinéraire clef en mains, mais un objet de discussion pour embarquer sereinement dans l'aventure et retrouver son chemin en cas de sortie de route. Prenez garde aux écueils et courants contraires qui jalonnent le projet... Bon voyage !



BIVOUAC DE LA COMMUNAUTÉ

Au-delà des pilotes du projet, une communauté de partenaires (agents de la collectivité, opérateurs publics, acteurs associatifs etc.), recrutés pour l'intérêt qu'ils et elles portent au sujet ou leur expertise, peut être embarquée dans la démarche. Animer cette communauté (par des temps inspirants, des ateliers d'intelligence collective, des visites...) est un élément essentiel de la coopération, que la capitainerie ne doit pas négliger ou minimiser. La gouvernance et les modalités d'implication des différentes parties prenantes doit être explicite.

VOLCAN DES PROJETS COMMUNS

En plus d'amplifier une politique publique de droit commun en quartier politique de la ville, un projet de coopération peut faire émerger de nouveaux projets et soutenir des partenaires locaux. Un des leviers de coopération identifié est la possibilité de mettre en commun un appel à projets ciblé sur la problématique en jeu dans la coopération. Il s'agirait ainsi de construire collectivement le cahier des charges, prendre soin de son articulation avec d'autres dispositifs existants (notamment appel à projet du contrat de ville), instruire les projets et coordonner les lauréats ensemble.

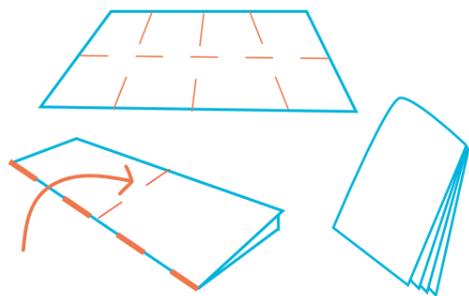
SÉMAPHORE DES RESSOURCES

Si la coopération est une aventure collective, il faut partager les ressources ! Permettre à chaque partie prenante de la communauté d'accéder facilement à l'information, partager les données recueillies pour donner à voir l'existant sur le territoire (les projets et initiatives en lien avec la thématique) est un bon moyen de faciliter le dialogue et de permettre à chacun de trouver sa place. Le sémaphore des ressources est aussi un bon observatoire des initiatives et des besoins du territoire sur un sujet.

MODE D'EMPLOI DE LA CARTE

Cet outil sera votre boussole pour mener un projet coopératif. Il peut être utilisé de deux manières différentes :

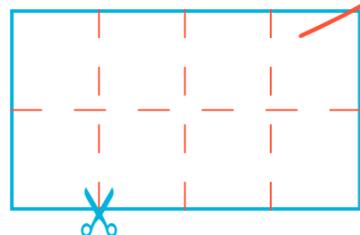
SOIT ... EN PLIAGE, POUR L'EMMENER PARTOUT !
Il faudra imprimer la carte sur un A3 recto / verso.



SOIT ... EN ACCROCHAGE DANS VOTRE BUREAU !
Il faudra imprimer le recto et le verso séparément
Carte recto à accrocher



Balises verso à découper puis accrocher
auprès de la carte



ENQUÊTER EN INTERNE

Comment initier de nouveaux projets de coopération et embarquer des directions du droit commun ?
Trouver les terrains d'entente, où le croisement entre une expertise technique d'une politique publique et une expertise territorialisée serait utile à tous-tes ?

Quelques pistes : mener une enquête auprès des directeurs.rices pour identifier leurs sujets ou publics liés à la politique de la ville ; investiguer les interstices où l'on peut se croiser (le cap manager, autour d'un café ...).

UN BON POINT DE DÉPART POUR
ÉVITER LES BOUTEILLES À LA MER...



DOCUMENTER AU FIL DE L'EAU

Comment garder une trace de ce qui est investigué et expérimenté ? Comment prendre soin des personnes qui contribuent à la démarche, en facilitant l'articulation entre une participation ponctuelle et un engagement plus régulier ?
Comment embarquer facilement un-e nouveau ou nouvelle participant-e en cas de départ d'un-e collègue ?

Quelques pistes : alimenter un carnet de bord (texte, vidéos, photos, dessins, témoignages, verbatims, capsules sonores ...) facilement accessible pour partager les étapes qui ont précédé, la prochaine escale, et lui choisir un petit nom (fil d'Ariane, Bande Passante, powerpoint de synthèse ...), intégrer le récit dans le processus du projet, comme manière d'évaluer et objectiver la valeur créée collectivement.

Ressources :

Le CERDD a travaillé sur les récits comme vecteurs d'innovation dans la conduite du changement :

- <https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Mise-en-recits/Mise-en-recits-les-bases-pour-s-initier>



ADOPTER UNE POSTURE ÉVALUATIVE

Comment donner une portée stratégique à la définition de la vision commune ?
Et si l'évaluation n'était pas limitée au bilan mais infusait tout au long du projet ? Adopter une posture évaluative, c'est être attentif aux effets attendus comme inattendus des actions, aux chemins causaux ...
Clarifier sa logique d'intervention est un exercice utile au moment de l'évaluation d'une démarche, comme lors de sa conception. Faire collectivement cet exercice permet d'embarquer les parties prenantes, de s'assurer du partage et portage des objectifs.

Quelques pistes : cartographier les parties prenantes, leur rôle dans les effets attendus de l'intervention, rendre explicites les hypothèses sous-jacentes à l'intervention.

Ressource :

<https://www.quadrant-conseil.fr/ressources/documents/Logigramme.pdf>



LANCER UN APPEL À PROJET

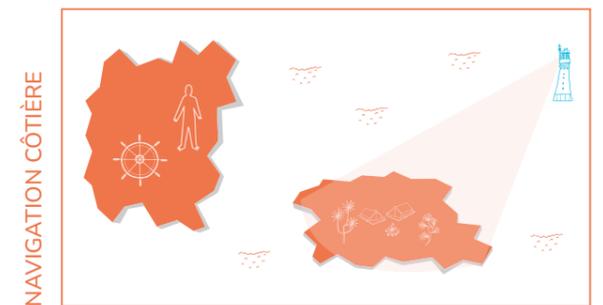
Si l'appel à projets est un bon moyen de mutualiser les financements entre deux directions et permettre de soutenir de nouveaux projets, comment ne pas tomber dans les travers classiques de cet outil de financement ? Comment lui offrir une portée plus collective et expérimentale ?

Quelques pistes : Construire collectivement le cahier des charges de l'appel à projets, en lien avec les besoins identifiés sur le territoire, sécuriser le temps de conception, prototypage des projets, pour ne pas que financer ce qui existe déjà (#effet d'aubaine), mobiliser la communauté de contributeurs.rices (pour apporter une expertise, participer au jury de sélection, relayer l'appel à projets dans leurs écosystèmes...), encourager le portage entre les acteurs politique de la ville et droit commun, ou la collaboration entre leurs partenaires respectifs.

Ça nous inspire : les appels à projets en cohorte avec des temps collectifs, de la formation-action

- <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Appel-a-projets-2023-tiers-lieux-autonomie-dans-mon-quartier>
- <https://www.fondationdefrance.org/fr/inventer-demain>

CARTE TOPO-MÉTHODO



Planifiez votre prochain projet coopératif entre politique de la ville et droit commun !

VOLCAN ...

Sites à ne pas manquer



Courants dangereux



Itinéraires de coopération & imaginaires conseillés



Balises d'orientation



Compatible avec systèmes d'exploitation administratifs

NOUVEAUX ACCORDS
Expérimenter le futur des contrats de ville

Cette carte de la coopération a été produite dans le cadre du programme de recherche-action Nouveaux Accords (2022-2023), piloté par la 27e Région. En s'appuyant sur une expérimentation de feuille de route avec l'équipe du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole Aix Marseille Provence, nous avons imaginé de nouvelles modalités de coopération entre la politique de la ville et les directions de droit commun pour intensifier les politiques publiques dans les quartiers prioritaires et adresser de nouveaux sujets en dehors des piliers traditionnels de la politique de la ville.

Lien vers le blog du programme :
<https://nouveauxaccords.la27eregion.fr/>

